

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 62 (1948)

Heft: 1

Artikel: Armoiries des bourgeois de Paris au début du XIVe siècle d'après le tournoiement des dames de Paris de Pierre Gencien

Autor: Adam-Even, Paul

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-744689>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARCHIVES HÉRALDIQUES SUISSES
SCHWEIZER-ARCHIV FÜR HERALDIK
ARCHIVIO ARALDICO SVIZZERO

1948

A° LXII

N° I

Verantwortliche Redaktoren : D. L. GALBREATH und P. RUD. HENGGELER

ÉTUDES D'HÉRALDIQUE MÉDIÉVALE

Armoiries des Bourgeois de Paris
au début du XIV^e siècle

d'après le Tournoiement des Dames de Paris de Pierre Gencien

par PAUL ADAM-EVEN.

(Avec planche I.)

A côté des armoriaux, assez rares en France au XIII^e siècle, quelques œuvres littéraires constituent, à cette époque, une source fort précieuse pour l'héraldique.

Le Roman du Châtelain de Coucy (fin XIII^e siècle), le *Tournoi de Chauvency* (c. 1285) fournissent d'utiles renseignements sur les armoiries de plusieurs familles du Nord et de l'Est et sur le développement du vocabulaire du blason ; quant à ce point particulier, M. Max Prinnet avait, par ailleurs, attiré l'attention sur l'imaginaire *Tournoiement Antéchrist* d'Huon de Méry (1234) ¹⁾.

Nous voudrions signaler, du point de vue héraldique, l'intérêt du *Tournoiement des Dames de Paris*.

Conservé à la bibliothèque Vaticane, le manuscrit de cet ouvrage — Regina 1522 — a été signalé par Keller (*Romvart* p. 392) qui en a donné un fragment ; Auguste Longnon en projetait une édition parue seulement en 1916, par les soins de Palaez dans les *Studj Romani*, t. XIV.

L'auteur se désigne lui-même :

j'ai non Pierre Gencien (v. 1785).

Le Président Fauchet, suivi par La Croix du Maine ²⁾ le fait vivre sous Philippe le Hardi († 1285) ou sous Philippe VI de Valois († 1350).

Le grand nombre d'homonymes ne permet pas de l'identifier avec certitude ; un Pierre Gencien le Vieil est cité en 1292, 1296, 1297 ; décédé en 1299, laissant un fils du même nom, vivant en 1301. M. Borelli de Serres, dans son étude sur cette famille ³⁾ cite Jacques et Pierre morts à Mons-en-Puelle (1304) et fait du poète, vivant vers 1340, le petit neveu de ce dernier.

¹⁾ Delbouille, *Le Tournoi de Chauvency*. — *Le Roman du Chatelain de Coucy*. — *Le langage dans le Tournoiement Antéchrist*.

²⁾ Fauchet, *Oeuvres complètes*, p. 591 ; La Croix du Maine, *Bibliothèque Française* V 281.

³⁾ *Recherches sur quelques services publics*, I. p. 573. — Voir aussi P. Anselme VIII, 464.

Par ailleurs le rapprochement des noms cités dans le *Tournoiement* avec les rôles de la taille de 1291 et de 1313 n'a pas apporté de précisions suffisantes. De cette comparaison il semble cependant qu'on peut dater cette œuvre du début du XIV^e siècle.

L'auteur feint d'avoir eu un rêve au cours duquel il aurait assisté à un tournoi donné à Lagny-sur-Marne entre plusieurs bourgeoises de Paris, réparties en deux groupes : l'un venant de Chelles, commandé par l'épouse de Gervais Deschamps et la femme de Jean Bigue, l'autre, venu de Gournay, sous le commandement de Geneviève d'Asnières et d'une anonyme de la famille Gencien

« chacune avait ses connaissances » (v. 819).

L'auteur dont la compétence héraldique semble reconnue (v. 88) en décrit un certain nombre ; les peintures du manuscrit permettent de compléter ses descriptions. Voici d'abord la fille d'Hutasse la Ragisse portant armes

Blanche a une crois vermeille (v. 45)

elle tient une bannière qui balait aval le vent

..... d'azur a l'aigle d'or
De sinople très bien bordée
D'argent menu papeilonnée (v. 83).

Ce sont les armoiries du chef de la « route » : de Peronnelle, femme de Gervais Deschamps, qui suit sur un cheval couvert d'une housse de samit à ses armes, qui se trouvent à nouveau blasonnées :

Violet trestout azure
Un aigle trestout azure (*sic*)
Ens en milieu estait assis
Toutes broudées environ
Ièrent d'un vermeil siglaton
Papeillonnées de cristal (v. 131).

Cette double description d'une même armoirie, *d'azur à l'aigle d'or à la bordure de gueules papeilonnée d'argent* (fig. 1), montre que le mot sinople était encore synonyme de gueules.

Sa sœur l'accompagne, montée sur un cheval de bataille houssé

D'unes armes trestout vers
Menuement furent semmées
De coupes d'or enluminées (v. 150, fig. 1).

Aussitôt Gencien s'explique :

Si vous dirai raison pourquoi
Elles furent de tel conroi
Pour ce que en orfaverie
Avait esté tous iors norrie
Et c'orfevre est son signor
Ceste raison est la meillor (v. 153).

S'avancent les filles de Raoul de Billi, armées :

Des armes le Roi toutes pures (v. 174, fig. 1) ¹⁾

puis la femme d'Aleaume Le Cristallier, remariée à Jacques de Lagni ; son cheval

Grant et fort comme un dromadoires
Couvert de couvertures noires
Sans nulle autre déconnaissance
Elle a fait par signifiance
Conques encor son seignor
N'avait eu armes (v. 214).

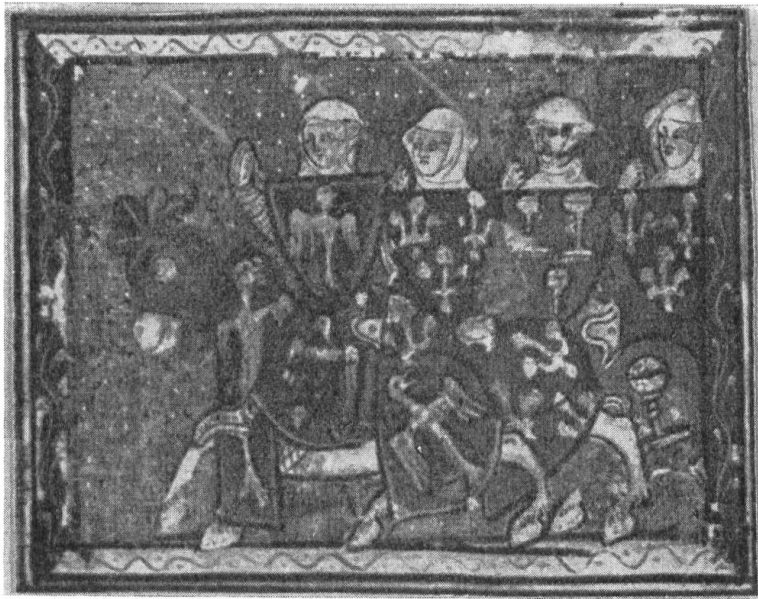


Fig. 1.

La femme de Pierre de Vaires chevauche un destrier d'Espagne

Couvert de couvertures d'or
Semmés d'aigles toutes noires (v. 223, fig. 2).

Viennent ensuite, comme si elles étaient filles de Roi, deux belles-sœurs, épouses de Jean et de Mahieu d'Amiens

D'une armes trestoutes vers
Frétées ²⁾ ensiques dit l'en
De champennes de Milen (v. 244)

qui se blasonnent *de sinople au semé de grelots* ou *clochettes*.

Conduisant les Dames de la Praierie et l'entier lignage des Chançon : filles, nièces, brus et parentes, toutes « leurs écus joints devant leur pis » paraît la femme de Louis Chançon.

De fin or estoit ses blasons
A II vermaux rampans lyons (v. 261).

¹⁾ Notons que les armes du Roi sont *trois fleurs de lis*.

²⁾ Ce mot a ici le sens de garni, semé (Godefroy) de cloches de Milan ou grelots (La Curne).

Puis la Scyffarde

Armes avait toutes vermeilles (v. 272, fig. 2).

La femme de Jean Bigue commande la seconde route ; aussi est-elle précédée de ses bannières portées par deux demoiselles

Trestoutes d'une connaissance
Li champ fu blans a fleur de lis
Et d'argent menu diapré
Un lyon vermeil peinture
D'or el mileu estait assis
..... au bellont ot un bastoncel
Des armes le Roi cointe et bel (v. 356)

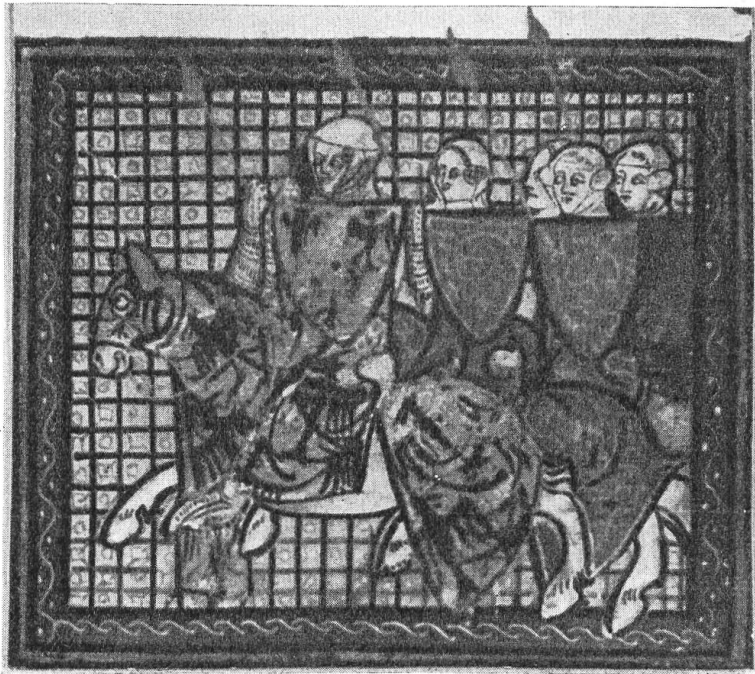


Fig. 2.

la miniature permet de blasonner : *d'argent diapré d'un semé de fleurs de lis au lion de gueules, brisé d'un bâton d'azur semé de fleurs de lis d'or* (fig. 3).

Cette troupe est formée d'une grande compagnie, non de menus gens, mais de gentes bourgeoises riches d'argent et de grandes rentes, parmi lesquelles se détache la femme de sire Jehan d'Yerre, dont pour beauté, sens et vaillance on ne pourrait trouver l'égale en France.

Sa bannière est :

Fort et diverse a deviser
Le champ fu d'or fin esmerez
D'aigles d'azur menu semez
A une belingue de gueules
Ces III choses ne sont pas seules
Quar la bellingue ot III escus
Une poi grandes d'argent batus

Es III escus ot III chastiaus
Petis bien fais cointes et biaux
De sinople non pas de pierre
De chacun ist un arbre d'ière (v. 421)

qui se décrit :

D'or semé d'aiglettes d'azur, à la bande de gueules à III écussons d'argent chargés chacun de III châteaux du troisième sommés d'un lierre au naturel (fig. 3).

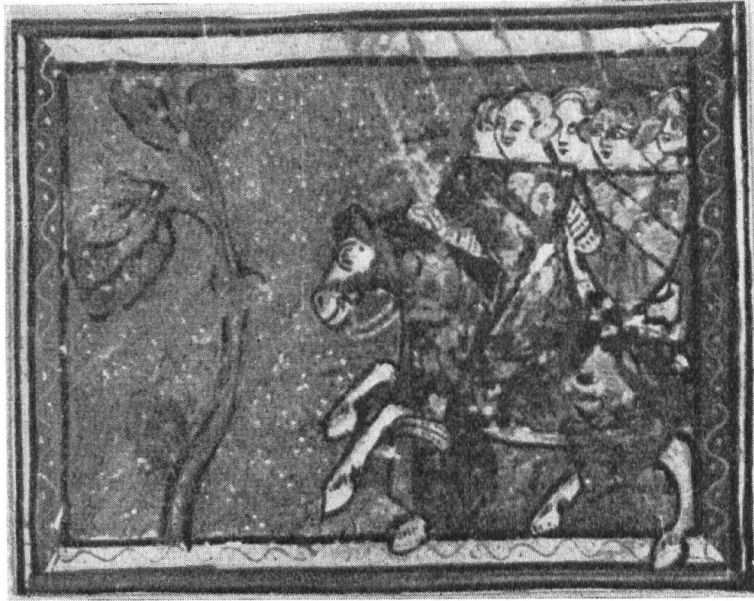


Fig. 3.

La suivent deux demoiselles de si martiale allure qu'elles pourraient porter les armes au voyage d'Outremer, filles, l'une de la Flamenge, l'autre de Mahieu du Plessis, leurs destriers sont chargés de housses

Dont le champ fu blanc herminé
Et de sinople chevronné
Et ces chevrons furent entor
Trestous semés de tortiax d'or (v. 473, planche I) ¹⁾.

Qui, semble-t-il s'interprète *chevronné de gueules et d'hermine, les chevrons de gueules besantés d'or.*

Sur un cheval dont l'échine plie sous son poids voici la femme au Quoquillier ; sa bête porte ses garnements

Li champ d'azur, si com je croi,
Une crois blanche endentée
D'argent toute menu diapré
A IIII fers de molin d'or (v. 520, planche I).

Qui se blasonnerait *d'azur à la crois de losanges d'argent diaprée cantonnée de IV crois ancrées d'or.*

¹⁾ Le rouge n'ayant pas bien pris sur le champ d'argent, les chevrons sont presque invisibles.

Puis s'approchent les épouses d'Etienne Moreau, de Jehan Marcel, de Philippe Bourcel aux montures couvertes.

Des armes furent leur signours (v. 532).

Le défilé se clôt par celui des dames de la Corroirie.

Contre elles marchent maintenant une première troupe dirigée par Geneviève d'Asnières qui porte

D'argent de gueules losengées (v. 785, fig. 4).



Fig. 4.

L'auteur ne décrit pas les armes des bourgeoises qui la suivent, et arrive à la deuxième route, celle des dames de Grève, sous les ordres d'un chef anonyme appartenant à la famille du poète.

Elle monte un destrier de Lombardie, couvert de paille

Danciens gueules et d'argent
Une bende y est bien ouvrée
De fin azur, d'or floreté (v. 967).

Ce sont armes de grand'affaire que portait un homme des plus preux du monde qu'on appelait Gentien¹⁾ et qui se blasonnerait *fascé vivré de gueules et d'argent à la bande semée de France* (fig. 5).

L'écu au col, la lance sur l'arçon se présentent les quatre filles de Jehan Sarrazin ; pour leurs armories

Li champ fu d'argent diapré
Et des armes le Roy frettees
Et par dessus les freteures
Ot testes de laides figures
De Sarazins plus noires que meure (v. 1007).

¹⁾ Jacques Gencien étant mort héroïquement à Mons-en-Puelle (1304), le Tournoiement des Dames nous paraît donc postérieur à cette date.

En blason moderne, *d'argent fretté d'azur semé de fleurs de lis d'or, des têtes de sarrazin de sable entre les frettes.*

A leur suite, la femme d'Adam le Pannetier portant au col

Escu vermeil a lyon d'or
Une bende y ot ce m'est vis,
Ouvrée d'azur et d'argent (v. 1016)

la bande étant, semble-t-il, composée d'argent et d'azur.



Fig. 5.

Lors s'approchent les deux filles de Jehan le Rede, couverte
Des armes a l'Empereour (v. 1024, fig. 5).

La femme de Thomas Brichart, le jeune

Armes ot d'estrange manière
Dont li champ fu barrés d'argent
Et de sinople bel et gent
Au chief d'azur floretez d'or (v. 1038)

qui paraît devoir s'interpréter : *fascé d'argent et de gueules au chef de France ancien* ; par rapprochement avec le sceau de Pierre Brichart en 1295, burellé à la bande ¹⁾.

La fille de Nichole le Flament

D'unes armes fu acesmée
Dont le champ fu barré d'argent
Et de sinople bel et gent
Et un fer de molin d'azur
Florete d'or (v. 1058),

¹⁾ Demay, G., *Inventaire des Sceaux de la Collection Clairambault à la Bibliothèque Nationale*. Paris 1885. N° 1567.

qui seraient : *fascé d'argent et de gueules à la croix ancrée d'azur chargée d'un semé de fleurs de lis d'or.*

Puis la femme de Jehan Aronde :

Qui portait un vermeil escu
Li escu fu menuement
Quinte fueilliez de fueil d'argent
Au bellinc ot par connoissance
Un baston des armes de France (v. 1072)

qui se décrit *de gueules semé de quintefeuelles d'argent, au bâton de France ancien.*



Fig. 6.

Clôt la marche la femme de Philippe Forre aux armes

Dont le champ fu bel diaspre
Et de sinople chevronne
Et li chevron furent entor
Testoutes besantées d'or
El champ dedens la fenture
..... Fers de molin bien losengiez
D'or et de geules bien taillies (v. 1093),

qu'on blasonnerait : *chevronné de et de gueules, le champ besanté d'or, la pointe chargée d'un semé de croix ancrées losangées d'or et de gueules.*

Ces armes furent, pour cette journée portées par la fleur des Bourdonnais ; ce qui montre que subsistait encore l'usage ancien, pour tous ceux qui suivaient une bannière, d'en porter les armes.

Au point de vue héraldique il est sans intérêt de suivre les péripéties du tournoi ; où la femme de Jacques Boucel entraîne les siens au cri de Montjoie Sire Saint Merri. Il s'y distingue une cavalière montée sur un destrier d'Espagne

Couvert de couvertures d'or
Sans insune autre connoissance (v. 1575).

Elle est abattue par une amazone dont le nom est inconnu :

En son chief ot hiaume doré
D'un cercle d'or avironé
Dessus estait le Diex d'Amors (v. 1583)

fort ancien exemple de Cimier ;

En ses armes mis mon avis
Qui estaient d'or fin luisant
Au lyon de sable rampant
De sinople toutes bordées
Et d'argent menu rosetées (v. 1696, fig. 6)¹⁾.

A ces armoiries *d'or au lion de sable à la bordure de gueules chargée de rosettes d'argent* fut reconnue la victorieuse que l'auteur ne désigne point, mais que le contexte semble indiquer comme la Marquette.

Toutes ces armes n'étaient pas imaginaires, les sceaux de Jean Arrode (fig. 7) et de Jean Gencien (fig. 8) sont semblables aux armoiries ci-dessus décrites²⁾.



Fig. 7.
Sceau de Jean Arrode,
1299.



Fig. 8.
Sceau de Jean Gencien,
1369.

Ayant signalé toutes les descriptions d'armoiries que renferme le tournoiement des Dames de Paris, et montré qu'elles ont été réellement portées par les familles auxquelles l'auteur les attribue, il reste à dire quelques mots du langage héraldique de Pierre Gencien et des usages qu'il signale.

Comme dans les autres œuvres similaires les exigences de la rime ont obligé le versificateur à user de métaphores ou de chevilles.

On constatera toutefois qu'entre les émaux sont désignés les métaux : or, argent ou blanc ; les couleurs : azur, sable ou noir ; le gueules est appelé vermeil ou sinople, conformément au sens originaire de ce mot, et suivant l'usage du XIII^e siècle, ainsi qu'il résulte d'un passage (par. 126) du Menestrel de Reims, décrivant en 1260 le Roi Richart (Cœur de Lion) « l'escu au col qui estait poinz de sinople à III chastians d'or, qui senefiait qu'il est Roi de Castille », sens que donne aussi le *Tournoiement Antéchrist* (v. 615) ; ce n'est qu'à la fin du XIV^e siècle que sinople réapparaîtra pour désigner le vert, couleur à laquelle Gencien donne son nom courant.

Parmi les fourrures il cite l'hermine ou blanc herminé ; entre les pannes, le pailé, le papelonné et surtout le diapré, dont on a noté la fréquence ; le sens précis que ces deux premiers termes ont pris dans la suite n'est pas encore défini et ils ne paraissent, ici, que comme de simples synonymes du diapré moderne.

¹⁾ Le peintre des miniatures a fait accompagner les personnages mentionnés dans le texte par d'autres, imaginaires, et portant tous des écus et des caparaçons écartelés de trois émaux variables.

²⁾ Douët d'Arcq, *Archives de l'Empire, Inventaires et Documents, Collection de Sceaux*. Paris 1863. N^o 4097. — Demay, G., *Inventaire des Sceaux de la Collection Clairambault à la Bibliothèque Nationale*. Paris, 1885. N^o 4020.

Les armoiries sont, suivant l'ancien usage, appelées connaissances ou desconnaissances — ce mot a parfois aussi le sens de meuble chargeant le champ.

Parmi les pièces dites, depuis le XVI^e siècle, ordinaires, et depuis le XVII^e, honorables, se trouvent mentionnées : la bande, bande ouvrée, sans doute celle que le Rôle d'armes Bigot (v. 173) et le Rôle Turin (n^o s 20, 48) appelleront *couponnée* ; puis que, sous l'influence d'une étymologie erronée, les auteurs du XVII^e siècle désigneront du terme de *componée* ; l'auteur dit, barré, bandé sans que les illustrations permettent d'assurer que ces mots ont leur sens actuel ; les sceaux laissent croire qu'il s'agit d'un fascé.

On notera un nouvel exemple du mot, fort rare, la bellingue, ou bastoncel en bellonc, ayant le sens de bande, que les lexiques ne connaissent que d'après le Roman du Châtelain de Coucy (v. 966) et qu'on trouvera dans les anciens rôles d'armes blasonnés, le Bigot (n^o 24) en France, et en Angleterre le Glover (n^o 73) « em belief », du vieux français belliver, biaiser.

L'auteur cite encore la croix simple, endentée, le fer de moulin, désignation jusqu'au XVI^e siècle, de la croix ancrée ; la bordure ou siglaton.

Il dit tourteau d'or ou besanté d'or, la distinction entre besant et tourteau ne s'étant affirmée que dans les traités de blason du XV^e siècle.

Les figures : aigles, lions, avec ou sans l'attribut rampant, coupes, clochettes de Milan, n'offrent pas d'intérêt particulier.

Nous terminerons ces remarques sur le vocabulaire en notant que l'auteur blasonne les armes de sa famille, *danciens gueules et d'argent à la bande d'azur floretée d'or* ; « dancien », du terme héraldique *danse*, désignation ancienne de la vivre, signifie ici, comme dans Huon de Méry (v. 667), *fascé vivré d'argent et de gueules à la bande de France ancien* ; le mot *floreté* ayant le sens de semé de fleurs de lis, qu'il avait également dans l'ancienne héraldique anglaise.

Comme usages héraldiques on retiendra le port, par la fille non mariée, des armes paternelles ; par la femme de celles de son seigneur, deux belles-sœurs ayant même écu.

L'emploi du champ plain, simple table d'attente par ceux qui n'ont pas encore d'armoiries ; la fréquence du diapré comme champ.

Dans l'appropriation des armes les Parisiens ont pris soit celles de l'Empereur (famille le Rede) soit celles du Roi (famille de Billy).

Les armes parlantes sont empruntées soit au métier (la femme de l'orfèvre porte des coupes) soit au patronymique (la fille de Jehan Sarrazin fait figurer, parmi ses meubles, des têtes de Sarrazins). Le lierre, à l'époque l'ierre, figure dans les armes de Jean d'Yerre.

On signalera l'usage, soit d'un bâton (Arrode) soit d'un fretté, aux armes de France (Sarrazin).

A remarquer également l'existence d'un groupe héraldique au « bandé » d'argent et de gueules, soit vivré à la bande de France (Gentien), soit chargé d'une croix ancrée (Le Flament), soit accompagné d'un chef (Brichart) aussi de France.

Cet exemple permettra de considérer comme des plus suspectes la légende, cependant rappelée par lettres royales de Juin 1687, qui voit dans la bande de France des Gentien une concession rappelant l'héroïque attitude de Jacques Gencien à la bataille de Mons-en-Puelle.